

Soustons, le 4 février 2026

Monsieur Tousis,

Eker Dideen,

Par votre courriel, vous souhaitez connaître ma position, en tant que maire sortante de Soustons et candidate aux élections municipales de 2026, concernant le projet porté par la société ÉLYSE Energy, dit projet E-CHO, visant à développer des biocarburants dans une perspective de décarbonation des transports.

Puisque vous m'interrogez en tant que candidate, il me paraît important de replacer ce sujet dans une réflexion plus globale sur la décarbonation des mobilités, avant d'aborder plus précisément le projet E-CHO.

Réduire l'impact environnemental des transports repose, selon moi, sur deux leviers complémentaires.

Le premier consiste à **réduire les déplacements carbonés**, en favorisant les mobilités du quotidien alternatives au « tout voiture ».

À l'échelle locale, c'est ce que nous avons mené avec mon équipe, en lien étroit avec la communauté de communes : développement et sécurisation des cheminements piétons et cyclables, aménagements favorisant une ville apaisée et la mixité des usages, lutte contre l'étalement urbain lorsque cela est possible, et renforcement des services publics et du commerce de proximité en centre-ville, afin de limiter les déplacements contraints. La création de la maison de santé en plein cœur de ville illustre pleinement cette volonté.

À l'échelle intercommunale, le développement des transports collectifs et la structuration de pôles d'échanges multimodaux poursuivent le même objectif.

À l'échelle régionale, le développement du ferroviaire constitue également un levier majeur de décarbonation.

Le second levier repose sur la **mutation des carburants**, notamment par le développement des biocarburants. Cet enjeu est important, mais, comme vous l'exprimez, il est aussi complexe, car il interroge directement la disponibilité et la soutenabilité des ressources naturelles mobilisées.

Le projet E-CHO s'inscrirait dans cette logique, en visant la production de biocarburants à partir de déchets agricoles mais aussi de biomasse forestière, avec un rayon d'approvisionnement pouvant dépasser 100 km autour du bassin de Lacq qui inclut notre massif forestier landais.

Élue régionale et maire de Soustons, une commune forestière propriétaire de plus de 1 400 hectares de forêt, je suis particulièrement attentive à ces questions.

Vous connaissez mon attachement à une forêt à la fois **productive, préservée et gérée durablement**.

Depuis plus de dix ans, mon équipe et moi-même avons fait le choix :

- De préserver les feuillus lors des coupes rases,
- De favoriser, lorsque cela est possible, la régénération naturelle,
- D'inscrire ces principes dans notre plan de gestion forestière élaboré avec l'ONF et voté en conseil municipal,
- et de signer avec la Région Nouvelle Aquitaine, une charte de protection du chêne-liège sur nos massifs.

C'est donc en responsabilité que je vous indique partager les interrogations que vous exprimez concernant la ressource en bois nécessaire au projet E-CHO.

Les données régionales montrent que si la forêt de Nouvelle-Aquitaine reste globalement en croissance, elle est aujourd'hui fragilisée par plusieurs facteurs : augmentation de la mortalité liée au changement climatique, hausse des prélèvements, et multiplication de projets industriels mobilisant la biomasse forestière.

Les services de l'État recommandent d'ailleurs de ne pas dépasser un seuil maximal de prélèvements afin de préserver l'équilibre de la filière forestière régionale.

Dans ce contexte, le projet E-CHO, tel qu'il est connu à ce stade, m'interroge sur les trois points suivants :

- **La soutenabilité de la ressource,**
- **La préservation des écosystèmes,**
- **L'équilibre économique de la filière bois,**

d'autant qu'il viendrait s'ajouter à d'autres projets industriels consommateurs de bois d'industrie et de bois énergie, faisant peser un risque accru de tension sur la ressource et sur une économie forestière déjà fragile.

En conclusion, si je suis favorable à ce que nous travaillions collectivement à la décarbonation des usages et à une économie plus durable, il me semble que chaque projet doive être regardé de manière très fine et la prudence **s'imposer tant que ces garanties ne sont pas pleinement établies.**

Je resterai bien entendu attentive à l'évolution de ce dossier, suivi de près au niveau régional, et disponible pour poursuivre un dialogue exigeant, fondé sur des données objectivées et sur l'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédérique CHARPENEL

Maire sortante

Candidate aux élections municipales 2026

Bien cordialement,
